

WAITE, P. B., *The Life and Times of Confederation 1864-1867. Politics, Newspapers, and the Union of British North America.* University of Toronto Press, 1962. Preface. Bibliographic Note, Index, 379 p.

Lionel Groulx, ptre

Volume 16, Number 2, septembre 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302204ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302204ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Groulx, L. (1962). Review of [WAITE, P. B., *The Life and Times of Confederation 1864-1867. Politics, Newspapers, and the Union of British North America.* University of Toronto Press, 1962. Preface. Bibliographic Note, Index, 379 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 16(2), 283–289.
<https://doi.org/10.7202/302204ar>

WAITE, P. B., *The Life and Times of Confederation 1864-1867. Politics, Newspapers, and the Union of British North America*. University of Toronto Press, 1962. Preface. Bibliographic Note, Index, 379 p.

Les sous-titres de l'ouvrage indiquent sous quels aspects les événements de 1864-1867 nous sont présentés, aspects qui proviennent des sources où l'auteur a puisé : discours ou déclarations d'hommes politiques et journaux de l'époque. Tout n'est pas neuf en ces 379 pages. Mais, à notre connaissance, nul historien n'avait encore aussi abondamment exploité ces sources, en particulier les journaux du temps. Actuellement professeur à l'Université de Dalhousie, M. Waite a étudié à Toronto, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick ; il a aussi enseigné à l'Université de Toronto, à l'Université de la Colombie. Ses études, son ensei-

gnement lui ont permis de voyager d'un bout à l'autre du pays. Il a donc pu à son aise se renseigner aux sources de son choix. Il a d'ailleurs poussé les mêmes recherches en Angleterre et aux Etats-Unis. Car il faut se rappeler que journaux anglais d'Angleterre et journaux américains ont des correspondants à la Conférence de Québec, aux côtés des journalistes des diverses provinces du futur Canada. L'auteur n'ignore point la valeur relative des sources d'où il a tiré son ouvrage. Les hommes politiques ne disent pas toujours le fond de leur pensée; ils sont liés à un parti, à des chefs, à des discrétions commandées. Même les chefs et surtout eux, dirons-nous, n'échappent point à la règle. Dans l'élaboration de la constitution fédérative, et par exemple, sur les décisions de la Conférence de Québec, il y eut de ces silences qui, pendant assez longtemps, ont fait loi. Entre les « pères » des divergences d'opinions ont pris, certains jours, les manchettes des journaux. D'autres ont senti le besoin de rassurer, sur quelques points, l'opinion ou les alarmes de leur province. Ces déclarations ont donc valeur documentaire, mais à condition de les contrôler. Il en va de même des journaux. Ils ont leurs patrons politiques engagés dans le débat de la Confédération. Ils expriment parfois beaucoup plus l'opinion de ces patrons que celle de leurs lecteurs et celle même de leurs directeurs. Ils ont encore à s'accommoder des atténuations ou de l'évolution de la pensée des chefs politiques. Mais ces balancements témoignent, pour leur part, des divergences qui s'affirment alors avec force, en particulier, sur la nature ou le principe même du fédéralisme en gestation: fédéralisme fortement centralisé ou fédéralisme décentralisé, et voire fédéralisme ou union législative (324-325).

Et cela nous amène à constater combien les débats et même les divergences de cette époque sont restés et restent encore aujourd'hui sous-jacents à la vie canadienne: signes par trop révélateurs des germes de faiblesse que ne cessera de porter en soi la nouvelle formation politique. Et c'est pourquoi, plutôt que de nous livrer à une critique minutieuse ou fouillée de ce remarquable ouvrage de M. Waite, notre intention serait de nous arrêter à ce malheureux aspect du jeune Etat canadien, aspect qui a gardé pleine modernité et que l'auteur souligne sans peut-être l'avoir trop voulu.

Pas plus qu'aujourd'hui, le fait est manifeste, l'on ne s'entend, de 1864 à 1867, sur la sorte de fédéralisme qui conviendrait au Canada. L'on parle déjà, et c'est du côté canadien-français, de provinces « Etats souverains » et indépendants dans le domaine de leur juridiction. *Le Canadien* (24 août 1864) en émet vigoureusement l'avis. La Confédération « doit être un

certain nombre d'Etats souverains, déléguant une partie de leurs droits et leurs pouvoirs à un gouvernement central ». Autrement, soutient le journal québécois, les gouvernements provinciaux ne seraient que de pures municipalités, sans aucune réelle indépendance et complètement à la merci du pouvoir central (140-141). A Montréal *La Minerve* abonde dans le même sens : « Nous voulons que chaque état, pour les questions qui se rapportent à son existence particulière, soit complètement indépendant. » Ce que l'on veut et on le dit dans le Canada de l'est, c'est une application du principe fédératif « en toute son étendue ». Seul, à ce qu'il semble, Joseph Cauchon, dans le *Journal de Québec*, jettera une note discordante dans la presse canadienne-française. Il exalte, dans les résolutions de la Conférence de Québec, ce qui y exprime « la prépondérance de l'unité dans la constitution » ; ce qu'il estime « préférable, à tous les points de vue, à la souveraineté des Etats » (141). En quoi Cauchon est d'accord avec les journaux anglo-canadiens du Bas-Canada, en particulier avec la *Gazette* de Montréal, journal conservateur qui se séparait ainsi des journaux français du même parti. Et, dans ce même camp de la presse anglo-canadienne, non seulement l'on se refuse au fédéralisme tel que préconisé par le Bas-Canada français, mais l'on prône ouvertement ce qu'on appelle l'« Union législative », c'est-à-dire l'Etat unitaire. Et voilà qui indique déjà en quel sens le nouvel Etat risque d'évoluer.

* *

*

Un autre fait ressort puissamment de l'ensemble des textes accumulés par M. Waite : la part de l'artificiel dans la naissance et l'achèvement de la Confédération canadienne. Part d'artificiel, nous l'avons écrit tant de fois, qui dénonce aussi, pour sa part, la débilité congénitale de l'œuvre des « Pères ». M. Waite le confesse : la Confédération n'est pas née d'un « mouvement populaire ». Elle n'offre rien du fruit longtemps mûri. On s'y résigne comme à une solution inévitable, presque un mal nécessaire. Et il en est et en sera ainsi dans toutes les parties composantes qui finiront par s'y associer. Dès la Conférence de Québec il parut évident, selon un mot de McGee, que ce serait « a hard work » (89). Ne parlons point du cas des Maritimes. Il est assez connu. L'une après l'autre, nul ne l'ignore, elles finiront par se laisser convaincre, mais en tirant le pied et en baissant la tête devant le « compelle intrare ». Nulle part ailleurs peut-être qu'en ces provinces du golfe, la presse n'exprimera aussi violemment cette résistance. L'hésitante Terre-Neuve méditera son consentement pendant près d'un siècle. Même dans

le noyau primitif et central, ce qu'on appelle alors le « Canada de l'Ouest » (le futur Ontario) et le « Canada de l'Est » (le futur Québec), les journaux, surtout ceux de l'Est, ne cacheront point les plus vives répugnances. Il semblerait que seul le futur Ontario agrée, et même plus que volontiers, le projet, parce qu'il est assuré de jouer dans le nouvel Etat, le rôle dominant, celui de la Prusse, dirait-on, dans la Confédération du Rhin ou dans l'empire allemand. Il faut lire dans les journaux du Haut les ovations qui accueillent partout les délégués, à leur retour de la Conférence de Québec (100). Cependant, même en ce futur Ontario, l'on est mu par autre chose qu'une amicale fraternité envers les associés de demain. Ce que George Brown souhaite tout particulièrement, c'est mettre fin, pour jamais, à l'ingérence (interference) des Canadiens français dans les affaires du Canada de l'Ouest. « Nous ne pouvons attendre, dira-t-il; nous n'allons pas rester attachés au Bas-Canada, pour encore douze mois (88). » Ces « Reformers » veulent aller vite. S'ils avaient su, en 1864, selon le *Sarnia Observer*, que leur attente se prolongerait de trois ans, leur parti aurait peut-être refusé la Confédération (88). Le Haut-Canada connut même à l'époque, c'est-à-dire en 1865, sa petite crise d'annexion aux Etats-Unis. Le calme politique trop plat, au lendemain de 1864, l'indécision où en restait toujours le projet de Confédération auraient provoqué cette crise. On se crut dans une impasse. Tout gouvernement effectif des deux Canadas paraissait désormais impossible. Entre une Grande-Bretagne par trop disposée à laisser ses colonies de l'Amérique du Nord à leur propre défense militaire et même à leur destin, et des Etats-Unis tout-puissants, on n'apercevait d'issue que dans l'annexion au grand voisin. Mouvement restreint qui n'atteignit point à fond la province, mais nullement négligeable, songeait le *London Evening Advertiser*, dans un pays trop jeune et composé de trop d'immigrants de fraîche date pour s'appuyer sur un solide patriotisme (157-159).

Bien autrement indécis parut le Canada de l'Est. Les Canadiens français n'étaient pas les seuls à redouter le « bloc enfarné ». Les Anglo-Canadiens, quoique pour des motifs différents, se trouvent d'accord avec les Rouges pour dénoncer le projet de Confédération. Dans la perspective d'un Québec devenu Etat souverain, les Anglo-Canadiens craignent de perdre leur emprise politique et commerciale sur le Bas-Canada; à peu d'exceptions près, leurs journaux font la lutte pour une union législative. Les Rouges, quoique gênés par le lâchage de George Brown qui, en torpillant l'alliance des radicaux des deux Canadas, a véritablement mis en miettes l'influence politique d'Antoine-Aimé

Dorion, les Rouges, dis-je, ne voient dans le projet de confédération que la fin de la nationalité canadienne, la seconde étape vers le sort inévitable après celle de lord Durham. Pour éviter le pire, les partisans d'Antoine-Aimé Dorion en tiendraient pour un Etat fédératif où les provinces seraient souveraines et ne délégueraient qu'une partie de leurs pouvoirs au gouvernement central. J.-B.-E. Dorion et même un journal modéré tel que l'*Ordre* (15 juin 1865), en viendront à soutenir « qu'à tous les points de vue, nos traditions, notre langue et nos lois seront mieux protégées avec la confédération américaine qu'avec le projet de constitution de l'Amérique britannique du Nord » (147). Les journaux des Rouges ne sont pas les seuls à sonner la même note pessimiste. L'opinion générale se manifeste si inquiète, qu'au sentiment du correspondant du *Halifax Morning Chronicle*, la seule chance de Georges-Etienne Cartier serait de gagner le clergé à son projet. Que le clergé, soutient-il, se joigne au courant populaire et c'en est fait de la Confédération (137). Dans ce Bas-Canada comme ailleurs, on ne cédera qu'à l'inévitable et pour éviter le pire. La *Revue Canadienne*, la *Gazette de Sorel*, pour ne citer que ces deux publications, déclarent impossible le retour à l'Union et au règne du *Rep by Pop*. Et si M. Waite avait fait davantage état des lettres pastorales des évêques qui relèvent après tout du genre journalistique, il aurait appris qu'en l'une au moins de ces « Lettres », on ne recommande l'adhésion au projet fédératif que par crainte d'une guerre imminente de races et de religions avec le Haut-Canada. Le 3 février 1865, le *Canadien* exprime avec grande justesse l'opinion la plus répandue : « Nous avons donc accepté la Confédération sans inutiles regrets pour le passé, sans vaines craintes pour l'avenir, mais aussi sans enthousiasme, résolus seulement à nous en tirer le mieux que nous pourrions... » (146).

Trouverons-nous dispositions plus favorables dans l'Ouest, immensité toujours à l'écart ? Observons que jusqu'en 1867 la frontière du Canada de ce côté-là se borne aux Grands Lacs et aux rivières qui s'y déversent. Au-delà, c'est-à-dire tout le territoire, situé entre le bassin du Saint-Laurent et le bassin hudsonien, est à peine fixé sur la carte et largement inconnu. Le gouvernement de l'Union des Canadas ne considérera toujours qu'avec beaucoup d'indifférence l'acquisition du Nord-Ouest. John A. MacDonald, tout en admettant que si les Anglais n'en prenaient possession, les Américains les devanceraient, était bien d'avis d'abandonner cette contrée-là, au moins pour encore un demi-siècle, à son état de sauvagerie (307). Il fallut, en effet, les avances inquiétantes du voisin en la région et les appels

réitérés des premiers pionniers anglais de la Rivière-Rouge, pour déterminer le parlement canadien à s'occuper de l'affaire. A sa session de 1865, il proposera à la Grande-Bretagne de céder au Canada tout le territoire britannique à l'est des Montagnes Rocheuses, aux conditions que pourrait consentir la Compagnie de la baie d'Hudson. La négociation réussit en 1869; mais à Ottawa l'on néglige de s'enquérir du consentement du petit peuple de la Rouge et l'on sait ce qui s'ensuivit: autre marchandage sur l'entrée dans la Confédération (308-310).

Et que se passe-t-il, vers le même temps, au-delà des Rocheuses, dans la Colombie, la plus « british to the core », de toutes les colonies nord-américaines, avec ou après le Haut-Canada ? Cette colonie de la couronne souffre alors d'une grave dépression économique. Le Canada est loin. La Colombie cherche à se relever de sa dépression. Elle inclinerait aussi bien vers l'annexion aux Etats-Unis que vers la Confédération canadienne. Ceux qui l'ont faite ce qu'elle est, estime-t-elle, et qui d'abord lui ont donné la vie, ce sont les Américains beaucoup plus que la Grande-Bretagne. Mais avant toute chose, ce que l'on veut, en Colombie, c'est sortir de l'isolement, se rattacher à un pays dont on puisse être fier, et qui en secours fournirait autre chose que des paroles et des miettes. Or voici qu'à la suite de négociations du gouvernement canadien avec la Grande-Bretagne, la terre de Rupert et le territoire colombien passent bel et bien à la Confédération. Le coup de l'Alaska précipite les événements. Coïncée entre l'Orégon et la péninsule alaskienne, la Colombie n'a plus qu'à choisir son sort et sans tarder.

Qu'appelons-nous le coup de l'Alaska ? Le 29 mars 1867 la reine de Grande-Bretagne apposait sa signature à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Le lendemain, 30 mars, les Américains signaient avec les Russes l'achat de l'Alaska. Comment se défendre de voir en ce geste, une riposte à la mise au monde de la Confédération canadienne ? Ainsi vont interpréter le fait le *London Morning Chronicle* et maints journaux et maints politiques des Etats-Unis. Ce nouveau et grand Canada signifiait pour le voisin, et non sans raison, un refus solennel du continentalisme nord-américain. Ce serait même, pour ne pas trop effaroucher Washington, que l'on aurait renoncé à donner au nouvel Etat, le titre pompeux de « Kingdom of Canada ». Par ce coup de l'Alaska, Ottawa avait compris enfin qu'il fallait refréner en toute hâte la voracité américaine.

* *

*

M. Waite ne risque aucun pronostic sur l'avenir de la nouvelle fédération. On voudrait qu'il se fût montré moins discret.

Les événements de 1867 se prêtent à tant de comparaisons et de ressemblances avec ceux d'aujourd'hui. M. Waite se contente de rappeler les vastes espoirs dont se nourrirent à l'époque les bâtisseurs du Canada. Ils crurent avoir posé les fondements d'un empire qui, par son expansion d'un océan à l'autre, durerait aussi longtemps que la race humaine (102). Nous avons fait allusion tout à l'heure à l'enthousiasme plus que modéré des Canadiens français. Des observateurs d'esprit froid auraient pu se demander, dès ce temps-là, ce qui adviendrait de cette gigantesque structure politique, composée de pièces si artificiellement rassemblées, si mal cimentées par un patriotisme à peine à l'éveil, plus britannique, du reste, que national ou canadien. On croyait, en 1867, se refuser définitivement au continentalisme nord-américain. Le péril ne vient-il pas de surgir de nouveau après ce refus de plus d'un siècle ? D'impérieux facteurs économiques menacent de lier de plus en plus le Canada à l'omnipotente république du sud. Le patriotisme canadien, le sentiment « national » l'emportera-t-il sur l'intérêt économique, devenu étouffant jusqu'à l'angoisse ? Notre génération aura assisté à l'écroulement de bien des empires. Qui pourra dire quel sera, d'ici un quart de siècle, le destin de l'Amérique du Nord ? Et quel autre empire verrons-nous succomber ? Au sein même de la Confédération canadienne une révolution n'est-elle pas déjà en cours ? Les provinces se réunissent sans Ottawa et sans la permission d'Ottawa et avisent aux moyens de faire front contre les excès du centralisme. On se rappelle la sorte de fédération souhaitée par Antoine-Aimé Dorion. On eût bien étonné le chef démocrate si on lui avait prédit qu'après moins de cent ans, on en reviendrait à une fédération où les provinces, devenues tout de bon Etats souverains, dicteraient leurs volontés au gouvernement central.

Life and Times of Confederation, un ouvrage dont nul étudiant de la Confédération canadienne ne saurait plus se passer.

LIONEL GROULX, ptre